



**ATD**  
QUART MONDE

Face à l'impact de la grande pauvreté  
sur le « faire famille » :  
lien avec les pratiques professionnelles  
d'évaluation et de soutien

Céline Truong

FN3S, Lille, 29 mai 2024

# 1 finalité : éradiquer la misère

ATD Quart Monde :  
c'est quoi ??

Heu... c'est  
possible ça ??

« La misère est  
l'œuvre des  
Hommes,  
seuls les Hommes  
peuvent la  
détruire »  
Joseph Wresinski

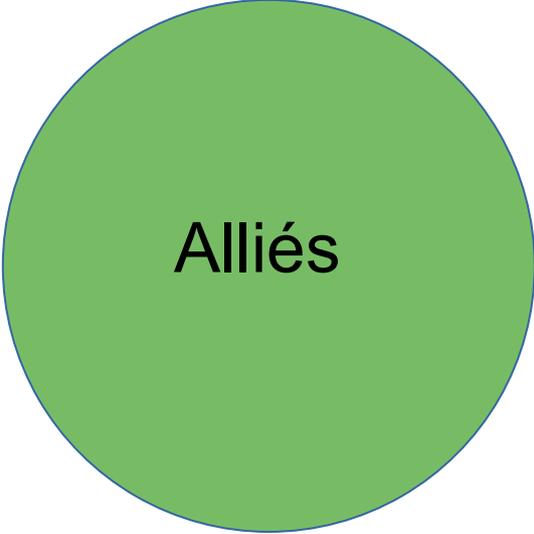


# 3 types d'engagement

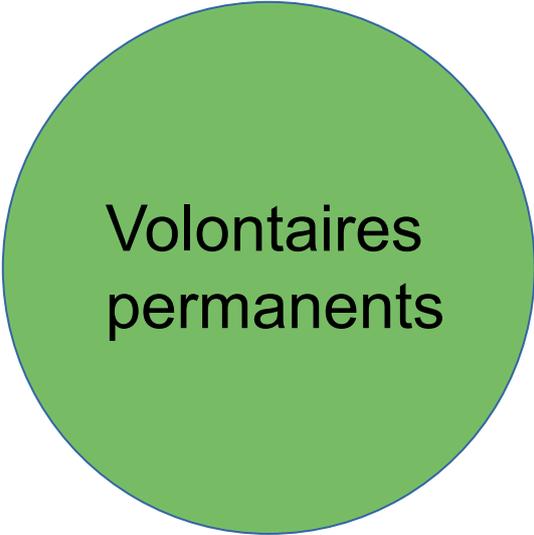
ATD Quart Monde :  
c'est quoi ??



Militants  
Quart Monde



Alliés



Volontaires  
permanents

# 3 savoirs à égalité de dignité

ATD Quart Monde :  
c'est quoi ??

Savoir  
d'expérience

« La pauvreté,  
c'est... »  
dit par  
ceux/celles  
qui la vivent

Croisement  
des Savoirs  
et des  
Pratiques©

Savoir  
académique

« La reproduction  
sociale  
désigne le phénomène  
sociologique  
d'inertie sociale  
Intergénérationnelle »  
Pierre BOURDIEU



Savoir  
professionnel

« Je suis  
avocat / éduc / prof /  
juge ...  
et j'ai des choses à dire  
sur la pauvreté »



« La pauvreté c'est... »

# « La pauvreté c'est... »

« La pauvreté, c'est avoir les mêmes rêves que tout le monde pour l'avenir, mais aucun moyen de les réaliser sur terre. »

# « La pauvreté c'est... »

« La pauvreté, c'est devoir mieux me comporter avec mes gosses que quiconque, parce que quelqu'un m'observe. »

# « La pauvreté c'est... »

« La pauvreté, c'est marcher partout, tout le temps, par tous les temps. »

# « La pauvreté c'est... »

« La pauvreté, c'est être traité comme rien, moins que rien, et l'accepter. »

# « La pauvreté c'est... »

« La pauvreté, c'est garder ses secrets, devoir dire des mensonges et faire semblant. »

# « La pauvreté c'est... »

« La pauvreté, c'est avoir besoin d'aide, mais avoir trop peur d'être jugée comme une mère incapable pour la demander. »

# « La pauvreté c'est... »

« La pauvreté, c'est raconter toute ma vie, encore et encore, simplement pour obtenir ce à quoi j'ai droit. »

# « La pauvreté c'est... »

« La pauvreté, c'est que chacun pense avoir le droit de dire son opinion à mon sujet, simplement parce que je demande un peu d'aide. »

# « La pauvreté c'est... »

« La pauvreté, c'est ne pas avoir une seule personne à qui parler qui ne soit payée pour m'écouter. »

# « La pauvreté c'est... »

« La pauvreté, c'est être prisonnier d'un système qui te laisse attendre indéfiniment, dans un état de peur et d'incertitude. »

# « La pauvreté c'est... »

- « La pauvreté, c'est avoir les mêmes rêves que tout le monde pour l'avenir, mais aucun moyen de les réaliser sur terre. »
- « La pauvreté, c'est devoir mieux me comporter avec mes gosses que quiconque, parce que quelqu'un m'observe. »
- « La pauvreté, c'est marcher partout, tout le temps, par tous les temps. »
- « La pauvreté, c'est être traité comme rien, moins que rien, et l'accepter. »
- « La pauvreté, c'est garder ses secrets, devoir dire des mensonges et faire semblant. »
- « La pauvreté, c'est avoir besoin d'aide, mais avoir trop peur d'être jugée comme une mère incapable pour la demander. »
- « La pauvreté, c'est raconter toute ma vie, encore et encore, simplement pour obtenir ce à quoi j'ai droit. »
- « La pauvreté, c'est que chacun pense avoir le droit de dire son opinion à mon sujet, simplement parce que je demande un peu d'aide. »
- « La pauvreté, c'est ne pas avoir une seule personne à qui parler qui ne soit payée pour m'écouter. »
- « La pauvreté, c'est être prisonnier d'un système qui te laisse attendre indéfiniment, dans un état de peur et d'incertitude. »

# Les dimensions cachées de la pauvreté

Recherche participative internationale conduite par ATD Quart Monde et l'Université d'Oxford

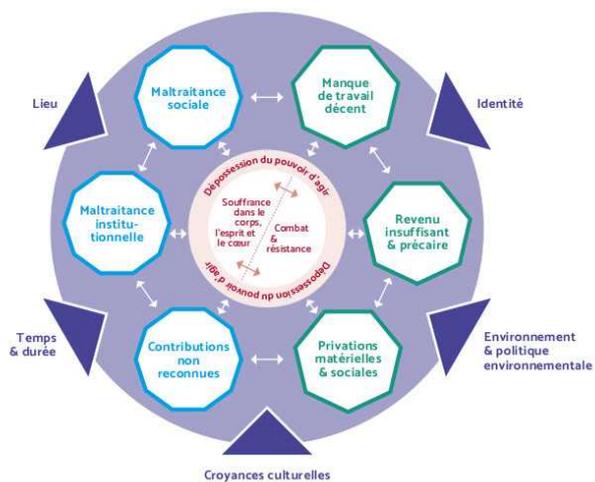
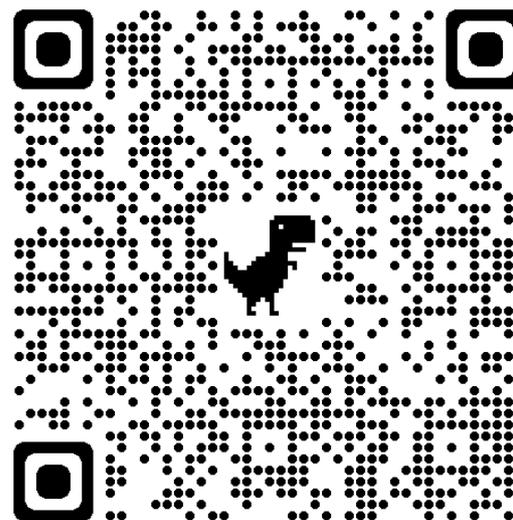
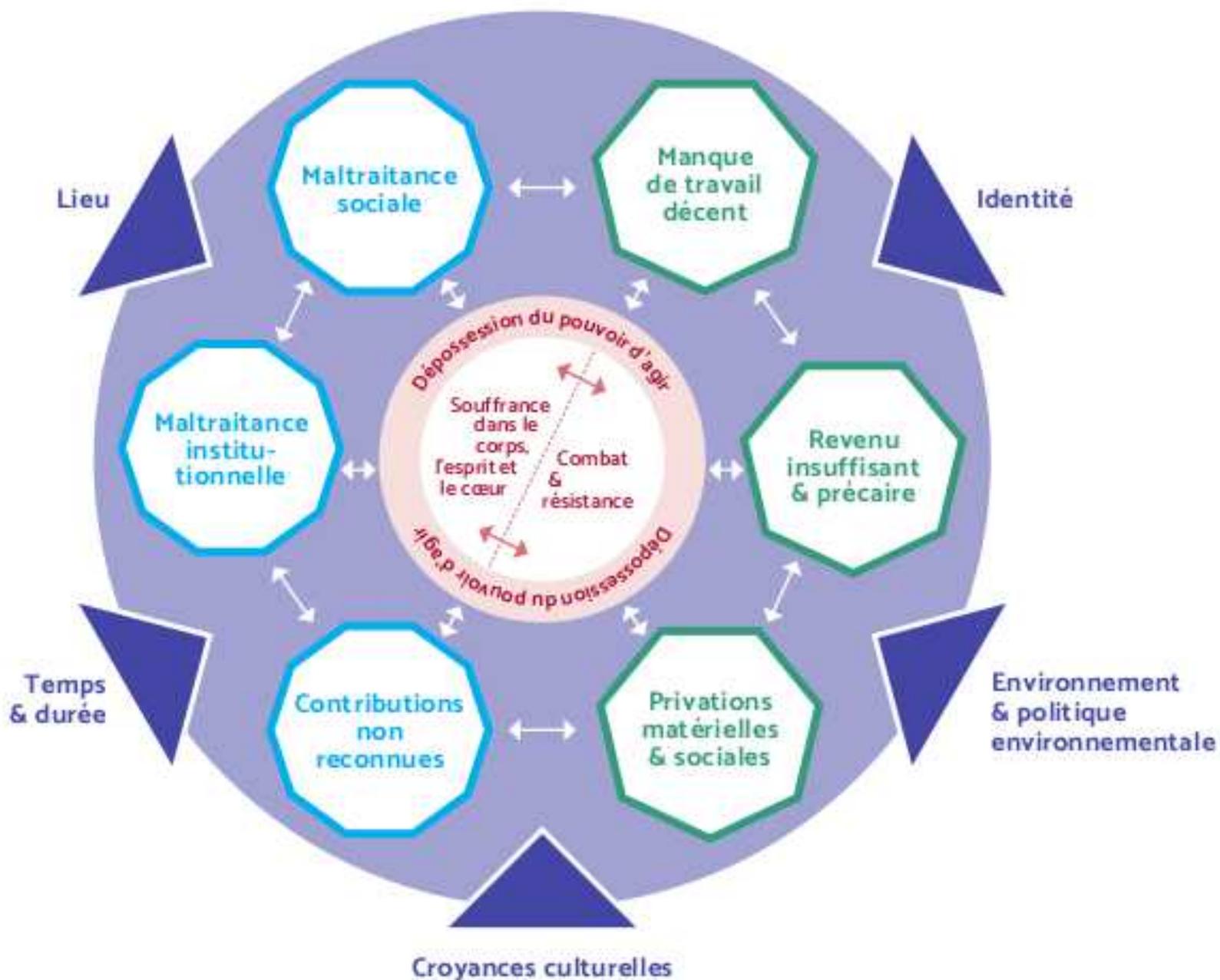


Diagramme d'ATD Quart Monde et de l'Université d'Oxford sur les dimensions de la pauvreté, janvier 2019



# Les dimensions cachées de la pauvreté



Privations

Dynamiques relationnelles

Le cœur de l'expérience

# Les dimensions cachées de la pauvreté : les privations



Manque  
de travail  
décent

**Manque de travail décent** : les personnes vivant dans la pauvreté ont rarement accès à un travail équitablement rémunéré, sûr, stable, réglementé et digne.



Revenu  
insuffisant  
& précaire

**Revenu insuffisant et précaire** : cette dimension se réfère au fait d'avoir trop peu de revenus pour pouvoir subvenir aux besoins de base et aux obligations sociales, pour maintenir l'harmonie au sein de la famille et vivre dans de bonnes conditions.



Privations  
matérielles  
& sociales

La **privation matérielle et sociale** désigne le manque d'accès aux biens et services nécessaires pour mener une vie décente et participer pleinement à la vie en société.

# Les dimensions cachées de la pauvreté : les dynamiques relationnelles



Maltraitance  
institu-  
tionnelle

La **maltraitance institutionnelle** consiste en l'incapacité des institutions nationales et internationales, de par leurs actions ou leur inaction, à répondre de manière appropriée et respectueuse aux besoins et à la situation des personnes en situation de pauvreté, ce qui les conduit à les ignorer, les humilier et à leur nuire.



Maltraitance  
sociale

La **maltraitance sociale** décrit la façon dont les personnes en situation de pauvreté sont perçues négativement et maltraitées par d'autres personnes et groupes informels.



Contributions  
non  
reconnues

**Contributions non reconnues** : les connaissances et les compétences des personnes vivant dans la pauvreté sont rarement vues, reconnues ou valorisées. Individuellement et collectivement, ces personnes sont souvent présumées incompetentes, à tort.

# Les dimensions cachées de la pauvreté : le cœur de l'expérience



## Dépossession du pouvoir d'agir

La dépossession du pouvoir d'agir (disempowerment) est le manque de contrôle sur sa vie et la dépendance vis-à-vis des autres, qui résultent d'un éventail de choix très restreint.



## Souffrance dans le corps, l'esprit et le cœur

Vivre dans la pauvreté, c'est vivre des souffrances physiques, mentales et émotionnelles intenses, accompagnées d'un sentiment d'impuissance à y faire quoi que ce soit.

## Combat et résistance

Il y a un combat continu pour survivre, qui comprend la résistance et la lutte contre les effets des nombreuses formes de souffrance causées par la pauvreté.

# Les dimensions cachées de la pauvreté : les modificateurs



Identité

Les personnes en situation de pauvreté sont souvent stigmatisées et discriminées par les autres sur la base de stéréotypes, de préjugés et d'ignorance.



Lieu

L'expérience circonstanciée de la pauvreté est liée à sa localisation ; elle varie selon les pays, entre les zones rurales et urbaines et les quartiers plus ou moins défavorisés.



Temps  
& durée

Le moment de la vie où la pauvreté est vécue affecte son intensité, son impact sur la personne et sur ses chances de sortir de la pauvreté. Lorsqu'elle est vécue sur une longue période, la pauvreté entraîne une accumulation des pressions et des exigences, avec des répercussions plus graves sur toutes les dimensions, en particulier les privations.



Croyances  
culturelles

La culture détermine si les personnes en situation de pauvreté sont blâmées, punies, prises en pitié, méprisées ou respectées. La culture crée des attentes financières, par exemple, le besoin de cadeaux, de dots, les fêtes, les cérémonies et les dépenses de sorcellerie. Elle définit qui est censé faire un travail rémunéré et qui devrait faire du travail non rémunéré ; qui devrait recevoir de l'aide et à qui on devrait en refuser, pour quelles raisons et dans quelles circonstances.



Environnement &  
politique  
environnementale

Les personnes en situation de pauvreté sont plus exposées aux conséquences négatives de ces phénomènes et n'ont aucun moyen de protéger leur famille, leur bétail et autres biens ou de se mettre à l'abri du danger. Les politiques climatiques et environnementales sont souvent élaborées sans tenir compte de leur impact sur les personnes en situation de pauvreté.

# Dimensions propres aux enfants



Absence de soins et de protection de la part des familles et des communautés

Les enfants comprennent que leurs parents ont besoin de travailler, mais ils se sentent **négligés** lorsque leurs besoins quotidiens ne sont pas satisfaits, et **vulnérables** aux dangers ou aux abus.

Ces expériences sont pires pour les **enfants placés** dans des familles d'accueil ou dans des institutions, qui ne sont pas bien traités et qui ont l'impression de recevoir moins d'amour que leurs pairs.

# Dimensions propres aux enfants



Sacrifice  
pour la  
famille

Les enfants donnent **priorité aux besoins de leur famille** (par exemple, en acceptant de quitter l'école ou en gagnant de l'argent de façon indépendante) tout en sachant les **conséquences pour leur réputation et leur avenir**.

(Notion accompagnée par celles de « maltraitance sociale intense » et de « souffrances »).



**Séminaire de philosophie sociale 2019-2022** « Penser ensemble l'être social avec Joseph Wresinski », ATD QM / Université de Bretagne Occidentale

<https://www.atd-quartmonde.fr/produit/pour-une-nouvelle-philosophie/>

# Déni de droit / retournement du droit

**Première expérience du droit = déni de droit / déni du « droit d'avoir des droits »**  
(Annah Arendt)

**Retournement** du droit : droit = facteur protecteur → psp : facteur de fragilisation sociale supplémentaire (**contradiction**)

- **L'exclusion s'amplifie en exclusion du droit** : le vécu de l'exclusion montre que le droit, au lieu de combattre cette exclusion, la renforce souvent. (...) Les exclus sociaux tendent à devenir des exclus juridiques par le fait qu'ils perçoivent le droit comme un monde obscur, séparé de leur vie réelle, dont les attendus et la possibilité d'y recourir sont jugés « pour les autres » et pas pour soi.
- **Rapport de pouvoir oppresseur / opprimé** : dans un effort pour responsabiliser les personnes, le système produit une déresponsabilisation :
  - Silenciation
  - Obéissance
  - Infantilisation

*« Face aux travailleurs sociaux, on n'a pas de pouvoir, c'est comme ça. Mais on est censés avoir des droits... ».*

*« Les personnes ayant autorité ou pouvoir sur nous, au sein des institutions (...), nous parlent souvent de nos devoirs mais jamais de nos droits. »*

# Violences du droit

Un des premiers rapports au droit est le non-recours\* à ce à quoi on a droit, par exemple l'aide sociale, par **peur** que le droit se retourne ou par **honte** de sa situation.

**Non-recours** au droit : peut être une ré-appropriation de sa dignité.

On pense **se protéger et protéger ses proches en faisant cela, et en même temps on se met en danger**, en fuyant les services socio-éducatifs par exemple. C'est une stratégie des parents pour protéger leurs enfants, leur famille, mais elle peut apparaître négativement aux yeux des services sociaux qui pensent que l'enfant est en danger.

*« Dans la pauvreté, les parents n'ont pas la même logique que les institutions, par exemple les services sociaux, car cette logique est forgée dans un combat quotidien ».*

# « Comment vous aider à ne pas avoir peur de nous ? »

« On essaie de faire semblant pour avancer, mais la peur, elle est là, point. Ce que tu as vécu, même si ça fait 20 ans, ça reste en toi. Je peux te raconter minute par minute comment il y a des trucs qui se sont passés, même si ça fait 20 ans. (...) Donc l'idée, c'est que, « j'oublie tout et on recommence », non ce n'est pas possible, on ne peut pas rembobiner sa vie.

Et du coup cette histoire de vaincre la peur, encore une fois, la question est mal posée. **Un bon professionnel, ce n'est pas quelqu'un qui va nous aider à vaincre la peur ; un bon professionnel, c'est quelqu'un qui va faire avec notre peur, et qui va nous aider à faire avec notre peur. »**

-> la **confiance** = ni un préalable, ni une condition pour bien travailler ensemble (ça se construit... ça ne se décrète pas... et on peut faire *sans* autour d'un objet & dans un cadre de travail bien défini)

## Thèse de doctorat en Sociologie

Présentée et soutenue publiquement par

Caroline MAUPAS-HARIZI

Le 21 décembre 2023

La participation des familles au sein des  
dispositifs de protection de l'enfance

*Enjeux, pratiques et effets*

### Membres du jury :

CASTRA Michel, Professeur des Universités, CeRIES, Université de Lille, Directeur de thèse

JOIN-LAMBERT Hélène, Professeure des Universités, CREF, Université de Paris Nanterre, Présidente du jury

POTIN Emilie, Maîtresse de Conférences HDR, LIRIS-Rennes2, Université de Rennes, Rapporteur

ROBIN Pierrine, Maîtresse de Conférences HDR, LIRTES, Université Paris-Est Créteil, Rapporteur

TILLARD Bernadette, Professeure émérite des Universités, CLERSE, Université de Lille, examinatrice

**Des pratiques éducatives de milieux populaires qui ont plus de risques d'être disqualifiées** (...) la majorité des mesures de protection de l'enfance fait suite à des négligences de la part des parents. Or, la négligence, définie comme une modalité de la maltraitance, est difficile à caractériser pour de nombreux professionnels. (...) Cette difficulté à observer et à caractériser des formes de relations parents-enfants et les manques au sein de ces relations, conduit les professionnels à **analyser davantage les inadaptations, les décalages tels qu'ils les perçoivent et s'appuient en cela sur des références normatives**. Or, (...), certaines différences normatives sont susceptibles de s'expliquer par des positionnements socio-économiques différents. Delphine Serre a notamment pu montrer l'impact des trajectoires des assistantes sociales sur leur appréciation des désordres familiaux (Serre, 2009).



## Thèse de doctorat en Sociologie

Présentée et soutenue publiquement par

Caroline MAUPAS-HARIZI

Le 21 décembre 2023

La participation des familles au sein des  
dispositifs de protection de l'enfance

*Enjeux, pratiques et effets*

### Membres du jury :

CASTRA Michel, Professeur des Universités, CeRIES, Université de Lille, Directeur de thèse

JOIN-LAMBERT Hélène, Professeure des Universités, CREF, Université de Paris Nanterre, Présidente du jury

POTIN Emilie, Maîtresse de Conférences HDR, LIRIS-Rennes2, Université de Rennes, Rapporteur

ROBIN Pierrine, Maîtresse de Conférences HDR, LIRTES, Université Paris-Est Créteil, Rapporteur

TILLARD Bernadette, Professeure émérite des Universités, CLERSE, Université de Lille, examinatrice

Ainsi, la caractérisation de négligence peut contenir une forme de subjectivité pour partie relative au milieu social de celui qui la formule. Les professionnels du social et du médico-social, majoritairement issus des classes moyennes, pourront formuler des jugements sur les comportements parentaux, qui relèvent en réalité d'une disqualification des usages et pratiques parentales en milieux populaires, par exemple autour de l'alimentation, des pratiques langagières et corporelles, de la conjugalité, du rapport au travail et aux loisirs notamment.

## Thèse de doctorat en Sociologie

Présentée et soutenue publiquement par

Caroline MAUPAS-HARIZI

Le 21 décembre 2023

La participation des familles au sein des  
dispositifs de protection de l'enfance

*Enjeux, pratiques et effets*

### Membres du jury :

CASTRA Michel, Professeur des Universités, CeRIES, Université de Lille, Directeur de thèse

JOIN-LAMBERT Hélène, Professeure des Universités, CREF, Université de Paris Nanterre, Présidente du jury

POTIN Emilie, Maîtresse de Conférences HDR, LIRIS-Rennes2, Université de Rennes, Rapporteur

ROBIN Pierrine, Maîtresse de Conférences HDR, LIRTES, Université Paris-Est Créteil, Rapporteur

TILLARD Bernadette, Professeure émérite des Universités, CLERSE, Université de Lille, examinatrice

Pour reprendre l'exemple précité de la mère qui fait des croque-monsieur le matin et du chocolat chaud et des tartines le soir pour ses enfants et a ainsi pu être qualifiée de négligente quant aux besoins des enfants. Or cette organisation correspond en réalité à une logique socio-économique et organisationnelle, et ne l'empêche pas d'avoir en tête les besoins nutritionnels de ces enfants (elle mentionne les repas équilibrés proposés par la cantine).

De la même manière, la mère dont le bébé a été vu en pyjama Père Noël au mois de juin, laissait l'éducatrice présente penser qu'il y avait peut-être un décalage d'investissement maternel vis-à-vis de l'enfant ou une difficulté dans la gestion du quotidien et des lessives notamment. Or il est aussi possible qu'il y ait un obstacle économique pour l'achat de vêtements adaptés.

Ces interrogations ne constituent pas une remise en question de la notion de négligence, qui est fondamentale dans l'appréciation des situations de danger ou de risque de danger. Il s'agit toutefois de constater son utilisation massive qui n'est pas toujours reliée à la caractérisation d'un danger ou d'un risque de danger.



Dans le cadre de la clôture (capitalisation – diffusion)

du projet de **promotion familiale et culturelle**

**à partir du tout petit enfant**

(2019-2022), Bassin minier (62)

« Apport de connaissance » de parents Militants d'ATD

**« Ce qui nous a aidé.e.s, pas aidé.e.s, ce qui nous aurait aidé.e.s,  
avec nos bébés, avant et après la naissance,  
au milieu de la vie difficile »**

23 septembre 2022

*Ce document est le résultat du travail d'un groupe de militants Quart Monde et d'hommes et de femmes connaissant la grande pauvreté.*

*Le groupe est d'accord pour que ce qui suit soit utilisé, y compris publiquement, par des membres d'ATD Quart Monde ; car les membres du groupe ont confiance « que ce ne sera pas utilisé n'importe comment ».*

*Il s'agit par exemple d'éviter absolument de photocopier ce document et le distribuer à un public dont on ne sait pas bien ce qu'il en comprendrait ni ce qu'il en ferait ensuite. De même, ne le transmettre à des partenaires que si les conditions sont réunies pour qu'un membre d'ATD s'assure que le contenu n'est pas utilisé à des fins qui desservent les combats du Mouvement.*

**A DIFFUSER AVEC DISCERNEMENT**



« De quoi on a besoin de la part des professionnels ? »

« On s'est dit qu'un professionnel qui nous aide  
vraiment, finalement,

**c'est une personne qui nous aide  
à faire ce qu'on veut faire, mais en mieux »**

# « Comment ils peuvent y arriver? »

- « C'est aidant quand la professionnelle regarde plus l'enfant et moins le parent

(cf PPE dans le Nord : basé sur besoins fondamentaux de l'enfant)

- Qu'ils nous écoutent et qu'ils nous croient
- Qu'ils nous croient capables
- Qu'ils essaient de se mettre à notre place
- Qu'ils nous donnent des bons conseils »

# « C'est quoi un bon conseil ? »

« Un bon conseil :

- On est allés le demander nous-mêmes
- À une personne qu'on a choisie
- Et on voit que ça marche sur notre bébé »



**BÂTIR UN AVENIR  
SANS PAUVRETÉ POUR LES ENFANTS :  
PARENTS ET SOCIÉTÉ ENSEMBLE**



2019-2023

Recherche-action participative

« **Qu'est-ce qu'on fait de mal ?  
Malgré nos efforts nos enfants  
vivent la même misère que nous.** »

→ « De quoi avons-nous besoin pour  
bâtir un avenir sans pauvreté pour nos  
enfants ? »

Parents + universitaires + praticiens.  
France, Belgique, Royaume)uni,  
Suisse, Pologne, Pays-bas, Espagne.

- Premier levier de changement :  
nécessité de **rendre visible la  
pauvreté**

- Second levier de changement :  
**domaine juridique en matière de  
Protection de l'enfance.**

# Propositions : le droit en protection de l'enfance

## Devant le juge, un débat contradictoire plus équilibré p40

- avant l'audience
  - parents reçoivent chez eux tous les écrits transmis au juge : temps et moyens de lire, comprendre, se préparer (Jacques Fierens p41)
  - parents aient effectivement droit d'être accompagnés par une personne de confiance (écrit dans convocation)
  - « droit à l'oubli » du passé en protection de l'enfance des parents
- pendant l'audience
  - enfants représentés par un avocat formé aux réalités de la pauvreté
  - enfants aussi ont droit d'être accompagnés par une personne de confiance devant le juge
  - enfants entendus avant débat devant le juge
  - parole aux parents en premier, travailleurs sociaux ensuite
- au moment de la décision
  - juge tient compte aide possible de la famille, amis, assos
  - juge précise dans sa décision comment les parents peuvent exercer leur rôle de parents (école, docteurs...) pour ne pas laisser trop de pouvoirs aux services.

# « Est-ce qu'un juge peut être une chance ? » (MilQM en co-formation)



Compte-rendu

## Co-formation Grande pauvreté, droits et pratiques professionnelles Du 14 au 17 décembre 2015 à l'ENM, 3 ter quai aux fleurs Paris 04

« Est ce qu'un juge peut être une chance ? »

Parole de militant participant à la formation

Qui dit pauvreté, lutte contre la misère et l'exclusion dit généralement intervention caritative. Enfin reconnue comme une violation des droits fondamentaux par le Conseil Economique et social en 1987 puis par le Parlement européen, la grande pauvreté et le combat pour l'éradiquer n'est non pas seulement une obligation morale comme l'a indiqué le Conseil des Droits de l'homme des Nations Unies en septembre 2012 mais aussi une obligation juridique, non pas une question de charité mais une affaire de justice et de droit.

Parce que la misère est une violation des droits fondamentaux, ceux qui la subissent ont besoin des professionnels de la justice et du droit pour les faire respecter. Mais s'il est des expériences individuelles heureuses, l'expérience de la justice par les personnes en situation de grande pauvreté est de manière collective celle que décrivait déjà Victor HUGO : « la justice est une menace pour les pauvres au lieu d'être un soutien ».

C'est pourquoi il est apparu nécessaire que magistrats et autres professionnels de la justice se forment à la connaissance des personnes confrontées à la grande pauvreté. Non pas dans le cadre d'une formation au cours de laquelle un savoir théorique serait délivré aux professionnels mais une formation où professionnels et personnes ayant l'expérience de la pauvreté et de la justice entrent dans une démarche de croisement des savoirs, où les savoirs des uns et des autres améliorent la compréhension et la connaissance mutuelles et favorisent la recherche et la formalisation des conditions permettant l'amélioration des pratiques et l'effectivité des droits fondamentaux.

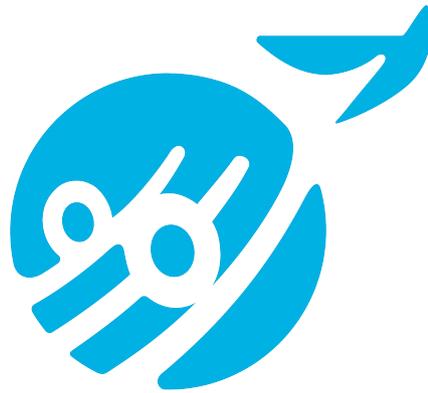
La co-formation qui s'est tenue à l'ENM en décembre 2015 a été la troisième co-formation organisée par l'Ecole Nationale de la Magistrature et ATD Quart Monde. Elle a été animée par Lise MORE CHEVALIER (volontaire-permanente ATD Quart Monde) référente du groupe des militants, et par Laurence HAMEL d'HARCOURT et Denis ROUCOU (magistrats) référents des groupes de magistrats ; Sreng TRUONG (volontaire d'ATD Quart Monde) a soutenu l'équipe d'animation.

**Est-ce qu'il peut y avoir une expérience positive de la justice ? (juges en co-formation)**

=> « Oui si on a été écouté, on acceptera plus la décision. Si on a été dans l'échange même si on n'est pas d'accord avec la décision.

Mais le juge écoute davantage les services et s'appuie trop sur le passé.

On n'est pas que « pauvre » on a aussi « des richesses ».



**ATD**  
**QUART MONDE**

**Merci de votre attention**

[departement.petiteenfancefamille@atd-quartmonde.org](mailto:departement.petiteenfancefamille@atd-quartmonde.org)

La **précarité** est l'absence d'une ou plusieurs des **sécurités**, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit à la **grande pauvreté** quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet les chances de réassumer des responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même, dans un avenir prévisible.

Rapport Wresinski « Grande pauvreté et précarité économique et sociale », Conseil économique et social français, février 1987



## Projet de promotion familiale et culturelle à partir du petit enfant dans le Bassin Minier du Pas de Calais

- Éléments de connaissance et de capitalisation -

*Comment accompagner les parents pour qu'ils trouvent  
les réponses les plus ajustées possibles  
aux besoins de leurs jeunes enfants,  
au milieu de la vie difficile ?*





**RÉUSSIR**  
**LA PARTICIPATION**  
**DE TOUTES ET TOUS**

*[ Petit guide pratique pour agir ]*

